



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

9 | 1997

Émile Benveniste. Vingt ans après

À propos du vocabulaire des institutions indo-européennes

Charles de Lamberterie



Édition électronique

URL : <http://linx.revues.org/1083>

DOI : 10.4000/linx.1083

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1997

Pagination : 355-363

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Charles de Lamberterie, « À propos du vocabulaire des institutions indo-européennes », *Linx* [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 10 juillet 2012, consulté le 23 février 2017. URL : <http://linx.revues.org/1083> ; DOI : 10.4000/linx.1083

À propos du Vocabulaire des institutions indo-européennes

Charles de Lamberterie

Emile Benveniste occupe dans le monde intellectuel une place particulière, ce dont le présent colloque est la vivante illustration. Son œuvre a été, en effet, lue et appréciée dans les cercles les plus divers : non seulement les linguistes au sens étroit du terme (et notamment les spécialistes de linguistique historique et de grammaire comparée, domaine où il s'est illustré avec un éclat particulier), mais aussi tous les gens qui, d'une manière ou d'une autre, s'intéressent aux sciences humaines. Sans doute cette notoriété a-t-elle été relativement tardive, et liée à la vogue du structuralisme des années soixante, alors que l'œuvre scientifique de Benveniste, commencée dès les années vingt, n'avait été longtemps connue que d'un petit cercle de spécialistes. Ce succès est dû essentiellement à la publication, en 1966, des *Problèmes de linguistique générale*, recueil d'articles qui a montré qu'un savant pouvait être aussi un écrivain de talent, capable d'exprimer ses idées sans recourir à un jargon obscur et de procurer un réel plaisir de lecture au grand public cultivé. Cette véritable séduction qu'a exercée Benveniste sur toute une génération – à laquelle appartient l'auteur de ces lignes – est bien illustrée par le succès de son dernier livre, à savoir le *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, paru en 1969 : cet ouvrage a été lu, médité, cité non seulement par les indo-européanistes, mais aussi par les historiens, les préhistoriens, les sociologues, les anthropologues, les philosophes, les littéraires, au point de devenir dans certains milieux, avec ce goût bien français des orthodoxies, une référence obligée qui a parfois confiné à l'oracle.

Il faut rappeler brièvement les conditions dans lesquelles cet ouvrage a été réalisé, comme le fait l'auteur lui-même à la fin de l'*Avant-propos*¹ :

¹ *Vocabulaire*, I, 12-13.

« Le présent travail a été préparé par plusieurs séries de leçons données au Collège de France et que M. Lucien Gerschel a bien voulu recueillir. Nous avons très profondément remanié, souvent récrit entièrement cette première rédaction, à laquelle de nouveaux développements ont été ajoutés. »

Certaines de ces leçons avaient été données bien longtemps avant la rédaction finale, et cela explique en partie le caractère particulier de ce livre, « neuf, provocateur, mais à la fois acharné et désinvolte..., médité mais rédigé à la hâte », selon les mots très justes de Calvert Watkins². Certains recenseurs – notamment Michel Lejeune – ont relevé que, de ce fait, l'ouvrage se trouvait périmé sur bien des points, notamment dans le domaine grec, où les données mycéniennes ne sont pas utilisées autant qu'elles auraient dû l'être³. Mais M. Lejeune, comme la plupart des recenseurs, a reconnu que malgré ces imperfections philologiques indéniables – et elles ne se limitent pas au grec –, le livre était « de première importance par la méthode qu'il institue » et par l'ambition qu'il anime : tel qu'il est, il constitue en effet, comme l'a souligné C. Watkins, « la plus complète description ethno-sémantique d'une culture qu'on ait écrite »⁴. Il en va du *Vocabulaire* comme des deux autres ouvrages de grammaire comparée de Benveniste, à savoir ses *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) et ses *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : leur intérêt réside moins dans les résultats auxquels ils aboutissent, bien souvent discutables, que dans le fait, précieux entre tous, qu'ils posent les questions fondamentales. En invoquant, à la fin de la préface des *Origines*, le principe de Hegel : « Das Wahre ist das Ganze », Benveniste faisait très lucidement l'apologie de sa propre méthode, en reconnaissant implicitement qu'on peut trouver parfois dans ses écrits une certaine hâte et des procédés de démonstration elliptiques dans le détail ; c'est qu'à ses yeux l'essentiel est de penser des ensembles.

L'un des soucis constants de Benveniste, et plus que partout ailleurs dans le *Vocabulaire*⁵, est de remettre en question les fausses évidences. Dans le domaine de la comparaison, cela se traduit notamment par le refus de l'étymologie trop facile. Exemplaire est à cet égard l'analyse qu'il donne de lat. *rex* « roi »⁶. Comme en latin *rēx* n'est pas séparable du verbe *regō* et que ce dernier présente, entre autres sens, celui de « diriger, commander, gouverner », il paraît aller de soi que le roi est proprement un « dirigeant ». Mais précisément, les choses ne sont pas si simples, car *regō* signifie aussi « tendre, tracer une ligne droite » (d'où *rēctus* « droit »), et ce dernier sens a chance d'être ancien, car il se retrouve dans le verbe grec ὀρέγω, lequel ne signifie jamais « diriger » au sens politique du terme. Si donc on veut comprendre d'où vient cette désignation du roi, il faut commencer par prendre acte du fait que la

² Watkins, 1984, 11.

³ M. Lejeune, *REA* 81, 1969, 450-456. Cf. aussi J.-L. Perpillou, *REG* 83, 1970, 534-537.

⁴ Watkins, 1984, 11.

⁵ Voir à ce propos l'analyse pertinente de Haudry, 1975.

⁶ *Vocabulaire*, II, 9-15.

racine verbale dont il dérive n'appartient pas, dans son principe, au vocabulaire politique, mais désigne simplement un geste. La solution que propose Benveniste pour résoudre cette difficulté, à savoir de partir de l'expression *regere fines* « tracer en lignes droites les frontières », ne va pas elle-même sans difficulté, car il semble bien que cette expression appartienne en propre au latin, alors que *rēx* a des correspondants exacts dans d'autres langues indo-européennes : il est quelque peu anachronique de partir du latin pour expliquer un terme indo-européen. Mais au moins on ne peut plus, après Benveniste, restituer sans problème un lexème i.e. **rēg-* « roi » comme allant de soi, sans qu'il soit besoin de se demander ce que recouvre au juste cette figure du « roi » : reconstruire un signifiant – et il s'agit d'une reconstruction incontestable tant que l'on s'en tient à ce seul niveau –, ce n'est que détenir une étiquette sans contenu⁷.

Si j'ai pris cet exemple de *rēx*, c'est qu'il illustre bien la méthode mise en œuvre par Benveniste tout au long de son livre : ressaisir, par le moyen de l'étymologie, la justification des termes qui en indo-européen réfèrent à une réalité donnée. Telle est, en effet, la grande leçon de ce livre, qui constitue à cet égard un modèle d'analyse lexicale. L'auteur précise nettement son projet dans l'*Avant-propos*⁸ :

« Nous pouvons les comprendre [sc. « les phénomènes décrits ici »], leur reconnaître une certaine structure, les ordonner en un schème rationnel, si nous savons les étudier directement en nous dégageant des traductions simplistes, si nous savons aussi établir certaines distinctions essentielles, notamment celle, sur laquelle nous insistons à plusieurs reprises, entre désignation et signification, à défaut de laquelle tant de discussions sur le « sens » tombent dans la confusion. Il s'agit, par la comparaison et au moyen d'une analyse diachronique, de faire apparaître une signification là où, au départ, nous n'avons qu'une désignation. La dimension temporelle devient ainsi une dimension explicative. »

La démarche étymologique est ainsi légitimée comme une voie d'accès à la compréhension des termes relatifs aux « institutions » indo-européennes⁹ : il s'agit « d'éclairer la genèse du vocabulaire qui s'y rapporte »¹⁰. Le problème essentiel ici est celui des relations entre la langue et la société¹¹, et en cela l'ouvrage de 1969 est à relier aux préoccupations générales qui étaient celles de l'auteur pendant les dernières années de son activité scientifique. Les notions

⁷ Voir sur cette question Campanile, 1994, 27-30.

⁸ *Vocabulaire*, I, 12.

⁹ Ainsi que le précise l'auteur (I, 9), « le terme d'institution est à entendre ici dans un sens étendu : non seulement les institutions classiques du droit, du gouvernement, de la religion, mais aussi celles, moins apparentes, qui se dessinent dans les techniques, les modes de vie, les rapports sociaux, les procès de parole et de pensée. »

¹⁰ *Vocabulaire*, I, 9.

¹¹ C'est une idée heureuse qu'ont eue les éditeurs du livre en version anglaise de l'intituler *Indo-European Language and Society* (translated by Elizabeth Palmer, University of Miami Press, 1973).

qu'il s'attachait alors à cerner étaient celles de sémiologie, de sémiotique, de sémantique. Tel a été le sujet de ses derniers cours au Collège de France, en une recherche des fondements qui entend se situer dans la tradition de Ferdinand de Saussure. Dans un grand article, intitulé « Sémiologie de la langue », Benveniste est ainsi amené à écrire : « Toute sémiologie d'un système non-linguistique doit emprunter le truchement de la langue. [...] La langue est l'interprétant de tous les autres systèmes, linguistiques et non-linguistiques. »¹² Telles sont les bases théoriques sur lesquelles il faut, selon lui, concevoir les rapports de la langue et de la société, ce qui peut se résumer dans la formule suivante : « Les signes de la société peuvent être intégralement interprétés par ceux de la langue, non l'inverse. La langue sera donc l'interprétant de la société. »¹³

L'auteur ne fait qu'effleurer ce problème dans l'article en question, en signalant que ce point sera développé ailleurs. C'est, de fait, l'objet d'un article intitulé « Structure de la langue et structure de la société », publié en 1970 dans les *Actes* d'un colloque qui s'était tenu en Italie en 1968¹⁴. Le début en a pour objet de dissiper certains malentendus possibles : assurément, « le langage est donné avec la société », mais « il n'y a de correspondance ni de nature ni de structure entre les éléments constitutifs de la langue et les éléments constitutifs de la société. »¹⁵ Ce faisant, Benveniste se démarque, sans le dire, de la célèbre phrase de son maître Meillet selon laquelle « la langue est un fait social », et, plus encore, des simplifications abusives auxquelles elle a parfois conduit chez certains. C'est ici, très certainement, Marcel Cohen qui est visé, et je crois utile de rappeler, à cet égard, le compte rendu sévère qu'a donné Benveniste, dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, de l'ouvrage de Marcel Cohen intitulé *Pour une sociologie du langage*¹⁶. Il ne peut dissimuler son agacement vis-à-vis de la manière, simpliste à ses yeux, dont Cohen, en se réclamant de l'enseignement de Meillet, conçoit les relations entre la langue et la société. Benveniste relève d'abord que « le livre offre un aperçu sommaire, didactique, des notions courantes sur le thème : langue et société », sans que ces deux termes soient jamais définis ; puis il en vient à l'essentiel, c'est-à-dire à la doctrine qui sous-tend l'ouvrage de M. Cohen, ce qui lui donne l'occasion d'exprimer – c'est en cela que ce texte est intéressant – ses propres vues sur la question¹⁷ :

« Pour traiter de ces rapports [sc. entre la langue et la société], il faut une théorie de la langue et une théorie de la société. La théorie linguistique suivie dans ce livre est celle de Meillet, qui est fréquemment citée, et dont l'inspiration se reconnaît à chaque page. Mais Meillet s'appuyait sur une sociologie organisée, celle de Durkheim ; son mérite a été de définir avec rigueur les notions

¹² *PLG* II, 60 (article repris de la revue *Semiotica*, I, 1969, 1-12 et 127-135).

¹³ *PLG* II, 54.

¹⁴ *PLG* II, 91-102.

¹⁵ *PLG* II, 91 et 93.

¹⁶ *BSL* 53, 1958, fasc. 2, 38-41. – L'ouvrage de M. Cohen date de 1956.

¹⁷ *Op. cit.* (note précédente), 40.

A propos du Vocabulaire des institutions indo-européennes

linguistiques dans les cadres de la doctrine durkheimienne. Aujourd'hui, cinquante ans après, M. Cohen s'en tient à la doctrine linguistique de Meillet, mais il ne mentionne plus le nom de Durkheim. Qu'est donc pour lui la société ? La sociologie qu'il utilise semble assez peu caractérisée doctrinalement ; malgré de fréquentes références à Staline, elle n'a rien de spécifiquement marxiste. Il aurait pu se demander si l'analyse même du langage ne jetterait pas quelque lumière sur le fonctionnement de la société, s'il n'y aurait pas quelque chose de commun entre le symbolisme linguistique et le symbolisme social. Le nom de Saussure surgit ici. Mais M. Cohen écarte la distinction saussurienne entre langue et parole et toute discussion à ce sujet comme « notions idéalistiques, aprioriques, empêchant de bien voir la réalité linguistique et sociale » (p. 90). Je crains que par là il se soit privé du moyen de renouveler quelque peu des thèmes bien conventionnels. »

C'est à cette tâche de renouvellement que s'attelle Benveniste dans l'article de 1968, en entreprenant de réaliser ce qu'il reprochait précisément à Cohen de n'avoir pas su faire¹⁸ :

« Il faut prendre conscience des implications que portent la notion de langue et celle de société quand on entreprend de les comparer. Ainsi il faut signaler et corriger une confusion qui est commise entre deux acceptions du terme langue et du terme société respectivement.

Il y a d'une part la société comme donnée empirique, historique. On parle de la société chinoise, de la société française, de la société assyrienne ; il y a d'autre part la société comme collectivité humaine, base et condition première de l'existence des hommes. De même il y a la langue comme idiome empirique, historique, la langue chinoise, la langue française, la langue assyrienne ; et il y a la langue comme système de formes signifiantes, condition première de la communication. »

C'en en se situant à ce second niveau, qu'il appelle le « niveau fondamental »¹⁹, que Benveniste entreprend de mettre en lumière les rapports entre la langue et la société, comme s'il voulait tout à la fois rendre hommage à son maître Meillet et dépasser ce qui dans l'héritage de Meillet lui apparaîtrait comme insuffisant. Ce dépassement va consister en un renversement, assorti d'une limite importante que Benveniste se donne au départ²⁰ :

« Nous envisageons ici la langue seulement comme moyen d'analyse de la société. À cette fin nous les poserons en synchronie et dans un rapport sémiologique, le rapport de l'interprétant à l'interprété. Et nous formulerons ces deux propositions conjointes : premièrement, la langue est l'interprétant de la société ; deuxièmement, la langue contient la société.

¹⁸ PLG II, 93-94.

¹⁹ PLG II, 94.

²⁰ PLG II, 95-96.

La justification de la première proposition : la langue comme interprétant de la société, est donnée par la seconde : la langue contient la société. Cela se vérifie de deux manières : d'abord empiriquement, du fait qu'on peut isoler la langue, l'étudier et la décrire pour elle-même sans se référer à son emploi dans la société, ni avec ses rapports avec les normes et les représentations sociales qui forment la culture. Tandis qu'il est impossible de décrire la société, de décrire la culture, hors de leurs expressions linguistiques. En ce sens la langue inclut la société, mais elle n'est pas incluse par elle. »

Cette seconde proposition est développée un peu plus bas²¹ :

« La langue entoure de toute part la société et la contient dans son appareil conceptuel, mais en même temps, en vertu d'un pouvoir distinct, elle configure la société en instaurant ce qu'on pourrait appeler le sémantisme social. C'est cette partie de la langue qui a été le plus souvent étudiée. Elle consiste en effet, surtout mais pas exclusivement, en désignations, en faits de vocabulaire. Le vocabulaire fournit ici une matière très abondante où puisent de toute main les historiens de la culture. Le vocabulaire conserve des témoignages irremplaçables sur les formes et les phases de l'organisation sociale, sur les régimes politiques, sur les modes de production qui ont été successivement ou simultanément employés, etc. »

De là découle cette caractéristique du lexique²² :

« Ce que l'on appelle la polysémie résulte de cette capacité que la langue possède de subsumer en un terme constant une grande variété de types et par suite d'admettre la variation de la référence dans la stabilité de la signification. »

À ces deux propositions Benveniste en ajoute une troisième, à savoir que « chacun parle à partir de soi », ce qui entraîne « une nouvelle configuration de la langue »²³ :

« La langue... révèle l'usage particulier que les groupes ou classes d'hommes font de la langue et les différenciations qui en résultent à l'intérieur de la langue commune. [...] Chaque classe sociale s'approprie des termes généraux, leur attribue des références spécifiques et les adapte ainsi à sa propre sphère d'intérêt et souvent les constitue en base de dérivation nouvelle. À leur tour ces termes, chargés de valeurs nouvelles, entrent dans la langue commune dans laquelle ils introduisent les différenciations lexicales. »

Si j'ai tenu à insister sur cet article en en citant de si longs extraits, c'est que Benveniste y fait très exactement la théorie de la méthode qu'il a mise en

²¹ PLG II, 97-98.

²² PLG II, 98.

²³ PLG II, 98, 99 et 99-100.

pratique dans le *Vocabulaire*²⁴. On a bien l'impression, en effet, que les deux premières propositions ont pour objet de légitimer l'approche de la culture indo-européenne par le biais du lexique et non par l'examen des *realia*, telle qu'elle est menée dans le *Vocabulaire* ; et ce qui est dit ici de la polysémie reprend, en des termes différents, la distinction entre *signification* et *désignation*, qui est l'élément théorique essentiel de l'*Avant-propos* de l'ouvrage de 1969. Quant au troisième point, à savoir la relation entre la langue commune et les lexiques spécialisés, il rappelle lui aussi plusieurs des analyses menées dans le *Vocabulaire*. Au reste, dans l'article de 1968, Benveniste précise qu'on pourrait illustrer ce point en étudiant « le vocabulaire du sacré dans la langue des pontifes romains », tout en ajoutant qu'il n'a pas le temps « de développer ici cet exemple »²⁵. C'est que l'analyse est menée, de fait, dans plusieurs chapitres du *Vocabulaire*²⁶ ; comme l'ouvrage n'a paru qu'en 1969, l'auteur a répugné à y renvoyer dans un article écrit un an auparavant.

Tout se passe comme si la postérité avait gardé l'image de « deux Benveniste », le comparatiste et le généraliste, et comme si l'Université d'un côté et l'Intelligentsia de l'autre se disputaient le droit d'apparaître comme ses héritiers légitimes. Les deux volumes de *Mélanges* qui lui ont été offerts illustrent bien cette division. Benveniste partage ce (douteux) privilège avec Saussure, et, dans un cas comme dans l'autre, la dualité de la réception de l'œuvre empêche de voir l'unité profonde de l'œuvre elle-même. En ce qui concerne Saussure, je me borne à renvoyer ici à la mise au point salutaire que Georges Redard a faite à ce propos²⁷. Dans le cas de Benveniste, le *Vocabulaire* est un bel exemple de ce que chez lui les préoccupations de linguistique générale et les travaux relatifs aux langues indo-européennes n'ont jamais été deux activités étrangères l'une à l'autre. Cette unité fondamentale est précisément ce qui constitue l'intérêt principal de son œuvre, ainsi que l'a souligné C. Watkins²⁸ :

« Voilà l'originalité de la contribution d'Émile Benveniste, sa qualité unique : il faisait de la linguistique générale en guise d'indo-européen, et il faisait de l'indo-européen en guise de linguistique générale. »

²⁴ Le rapprochement est fait, de manière pertinente, par Jean Perrot, 1984, 24-25.

²⁵ *PLG* II, 100.

²⁶ *Vocabulaire*, II, livre 3 : « La religion », *passim*.

²⁷ Redard, 1978. – Pareille aventure est arrivée aussi à Lucien Tesnière, dont les remarquables travaux dans le domaine de la linguistique historique sont ignorés de la plupart des linguistes généralistes, alors que c'est précisément dans ces œuvres qu'il met en pratique certains de ses principes novateurs : voir Lamberterie 1995, où est citée (66, n. 1) cette phrase d'André Vaillant sur Tesnière : « L'œuvre du linguiste commande celle du slaviste, et la dépasse en même temps qu'elle lui assure sa qualité » (*RESI* 32, 1955, 340).

²⁸ Watkins, 1984, 9. – Dans le même sens, Claude Hagège remarque « les liens qui se tissent entre le comparatiste et le généraliste » (1984, 107) ; et Annie Montaut insiste sur « la continuité méthodologique dont Benveniste a fait preuve tout au long de sa carrière de linguiste » (1992, 111).

Charles de Lamberterie

Ce dont nous devons être reconnaissants à Benveniste, c'est d'avoir fait voler en éclats l'image artificielle – mais malheureusement souvent bien réelle ! – d'un monde intellectuel qui comprendrait d'un côté de brillants manieurs de concepts aux analyses creuses, et de l'autre des spécialistes incapables de dépasser le champ étroit de leur discipline. Il nous a montré que pour être bon théoricien il fallait être praticien, et pour être bon praticien théoricien.

Bibliographie

- BENVENISTE Émile, *PLG : Problèmes de linguistique générale*, Paris, I, 1966 ; II, 1974.
- *Vocabulaire : Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 vol., Paris, 1969.
- CAMPANILE Enrico, 1994 : « Reconstruction culturelle et reconstruction linguistique », *Langues indo-européennes*, ed. F. BADER, Paris, 25-41.
- HAGÈGE Claude, 1984 : « Benveniste et la linguistique de la parole », *É. BENVENISTE aujourd'hui* (= *Actes du Colloque international du C.N.R.S., Tours, 28-30 septembre 1983*), Paris, I, 105-118.
- HAUDRY Jean, 1975 : « Problèmes théoriques de la reconstruction sémantique », *Actes de la session de linguistique (Saint-Flour, septembre 1974 [Aussois])*, Besançon, sans pagination.
- LAMBERTERIE Charles de, 1995 : « Tesnière et la linguistique historique », *Actes du colloque « Lucien TESNIÈRE aujourd'hui »* (Mont-Saint-Aignan, novembre 1992), ed. Françoise MADRAY-LESIGNE et Jeannine RICHARD-ZAPPELLA, Paris, 61-68.
- MONTAUT Annie, 1992 : « La méthode de Benveniste dans ses travaux comparatistes : son discours et son sujet », *Lectures d'Émile BENVENISTE* (= *Linx* 26), 109-135.
- PERROT Jean, 1984 : « Benveniste et les courants linguistiques de son temps », *É. BENVENISTE aujourd'hui* (= *Actes du Colloque international du C.N.R.S., Tours, 28-30 septembre 1983*), Paris, I, 13-33.
- REDARD Georges, 1978 : « Deux Saussure ? », *CFS* 32, 27-41.
- WATKINS Calvert, 1984 : « L'apport d'Émile Benveniste à la grammaire comparée », *É. BENVENISTE aujourd'hui* (= *Actes du Colloque international du C.N.R.S., Tours, 28-30 septembre 1983*), Paris, I, 3-11.